



**Municipalité de Saint-Casimir**  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC / ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 237-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 139-2015 afin de remplacer la zone commerciale C-8 par une zone mixte (résidentielle et commerciale) M-12**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 20 janvier 2025, le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir a adopté le projet de Règlement numéro 237-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 139-2015 afin de remplacer la zone commerciale C-8 par une zone mixte (résidentielle et commerciale) M-12.

L'objet de ce règlement a pour but de modifier le plan de zonage de manière à abroger la zone commerciale C-8, qui regroupe les terrains occupés par la Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf et le vieux couvent de Saint-Casimir, et de la remplacer par une zone mixte (résidentielle et commerciale) M-12. Ce règlement vise également à prévoir les usages qui seront autorisés dans cette nouvelle zone ainsi que les normes qui seront applicables à l'intérieur de celle-ci.

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 février 2025 à 19h30 dans la salle du Conseil située au 220 boulevard de la Montagne. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 220 boulevard de la Montagne, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 ainsi que sur le site [www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com).

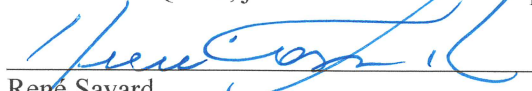
DONNÉ À SAINT-CASIMIR, CE 21<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2025.

  
René Savard, directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sur mon serment d'office avoir affiché le 21 janvier 2025 le présent avis public, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

  
René Savard  
Directeur général et greffier-trésorier

